

RENCONTRES REGIONALES POUR L'AVENIR DE L'**AGROALIMENTAIRE** ET DU **BOIS**



Atelier thématique IAA n° 3

«Susciter l'émergence de projets et faciliter l'accès au financement des entreprises pour accompagner leur développement, leur restructuration ou leur transmission, à travers les dispositifs privés comme publics »



ATELIERS REGIONAUX THEMATIQUES

Objectifs généraux

Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire dans les territoires

Contribuer au redressement productif en **stimulant** durablement le développement et la compétitivité du secteur

Leviers de conduite de la réflexion: 7 thèmes de travail, dont 3 obligatoires*

Attentes des consommateurs, qualité et traçabilité des produits, proximité de la production

Innovation, recherche et développement, propriété intellectuelle

Projets d'entreprises, accès aux financements publics et privés

*Emploi, attractivité des métiers, conditions de travail, formations initiale et continue

*Stratégies d'exportation, promotion des produits

Attentes de la société, enjeux environnementaux et pratiques agro-industrielles

*Stratégies collectives, projets collaboratifs, relations commerciales entre acteurs

D'autres thèmes peuvent être proposés localement puis traités

Objectif opérationnel

Etre **pragmatique** – Formuler des propositions opérationnelles destinées à nourrir un plan d'actions national concerté, à finaliser pour mai, dans la perspective de la « Loi d'avenir » prévue pour mi 2013.

APPUI: REFERENT AGROALIMENTAIRE DRAAF/DIRECCTE (et son équipe)

Objectifs – mission

Le référent se mobilise pour la mise en œuvre, dans sa région, des *Rencontres régionales*.

A ce titre, le référent:

- Coordonne l'action des services de l'Etat, en étroite collaboration avec le Conseil régional, pour le bon déroulement des ateliers régionaux: choix des thèmes de travail, constitution des groupes, réunion des groupes;
- Participe, en tant que de besoin, à un point d'étape avec l'ensemble des industriels pilotes des ateliers thématiques de la région;
- S'assure, auprès des services de l'Etat et du Conseil régional, de la consolidation, par les ateliers thématiques de la région, de leurs travaux selon la présente trame;
- Veille à la réalisation, par le comité de rédaction, de la synthèse régionale des travaux de l'ensemble des ateliers, qui sera envoyée aux administrations centrales.

Contact

Anne PERRET, DRAAF adjointe

- Par téléphone et courriel

Bureau : 02 32 18 95 40

Mél : anne.perret@agriculture.gouv.fr

- Participation au(x) point(s) d'étape

Date :

Lieu :

Constitution du groupe

Membres

COLLEU Laurent (Ferme d'Autheuil)
CORNILLOT Catherine (Seine-Maritime Expansion)
HUBERT Bertrand (AGROHALL)
KERVAREC Agnès (WILD)
LAFOND Julie (OSEO)
LAVATINE Jean-Marie (CLHN)
MOREAU Olivier (Caisse des Dépôts)
TOUFLET Guy (TOUFLET Tradition)
VANDENBULCKE Anne (AHNORIA)
LEVREL Mathilde (Conseil Régional de Haute-Normandie)
MORIN Christèle (Conseil Régional de Haute-Normandie)
VASSE Véronique (Conseil Régional de Haute-Normandie)
CHACHUAT Dominique (Conseil Général de Seine-Maritime)
MARC Caroline (DIRECCTE)
MARY Delphine (DDTM de l'Eure)
PERRET Anne (DRAAF)
BONNARD Ludovic (DRAAF / SREAF)
GIRAULT Thierry (DRAAF / SREAF)

Industriel pilote

Olivier POIGNY (Président de l' AHNORIA)

Copilote

Secrétaire

Mathilde LEVREL et Thierry GIRAULT,
chargés de mission IAA à la Région et à la
DRAAF Haute-Normandie

Calendrier des réunions de travail

Date 1 : Mardi 4 décembre 2012 - 9 h 30

Adresse lieu 1 : Amphithéâtre côté esplanade du Champ de Mars - Conseil Régional de Haute-Normandie - Rouen

Absents:

Date 2 : Vendredi 11 janvier - 9 h 30

Adresse lieu 2 : Conseil régional de Haute-Normandie - salle n° 1 au RDC - 5 rue Robert Schuman - Rouen

Absents:

Date 3 :

Adresse lieu 3 :

Absents:

Périmètre et définition du thème

Problématiques retenues pour le thème :

- comment pourrait se mettre en place une instance de réflexion entre financeurs, investisseurs et les représentants des filières ?
- comment améliorer la médiation du crédit ?
- les entreprises, notamment les PME, sont-elles suffisamment informées des dispositifs de soutien existants ?
- quels autres outils d'accès aux fonds propres pourraient être développés ?
- comment gérer et améliorer la transmission d'entreprise ?
- quelles sont les aides ou les financements dont ont le plus besoin les entreprises, en fonction de leur taille et de leur phase de développement ?
- quelles autres actions permettraient de faciliter l'accès au financement des entreprises ? comment la future BPI pourrait-elle mettre en place des modalités adaptées aux IAA ?

Appuis existants

Etudes, rapports, actions collectives, dispositifs...

❑ Constat général et analyse des défis et enjeux actuels et à venir pour l'industrie agroalimentaire régionale et française, au regard du thème choisi

L'émergence de projets des entreprises agroalimentaires et l'accès au financement (apports extérieurs) se heurtent à des problèmes conjoncturels (pression des donneurs d'ordre, coût de la matière première trop volatile), des problèmes structurels (faible rentabilité des IAA, entreprises de petite taille) malgré la durabilité des activités des IAA qui rendent les investissements dans ce domaine assez sûrs à long terme.

Les entreprises rencontrent également des freins administratifs et financiers (lourdeurs administratives, manque de lisibilité donc méconnaissance des financements publics, besoins de trésorerie liés à la volatilité insuffisamment pris en compte, frilosité des établissements bancaires...).

❑ Interactions et synergies éventuelles avec d'autres ateliers régionaux thématiques

Certaines actions identifiées dans cet atelier croisent les thématiques relatives aux stratégies collectives (organisation et vie de réseaux), à l'emploi (promotion des IAA) et à l'export (définition de stratégies).

Proposition d'actions

Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau national

Plan d'actions (Comité stratégique de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie); « Loi d'avenir ».

3.3- **Adapter les aides publiques au cycle de vie de l'entreprise** et intégrer les spécificités des IAA

3.4- **Lever les contraintes** pesant sur l'environnement des entreprises

3.5- **Organiser une communication** nationale sur l'image des IAA qui puisse être relayée en région

Propositions d'actions à mettre en œuvre au niveau régional

3.1- **Accompagner les entreprises dans la définition d'une stratégie**, d'un projet de développement

3.2- **Renforcer la lisibilité des dispositifs** d'aide existants

Fiche-action n°3.1

Accompagner et sensibiliser les entreprises dans la définition d'une stratégie, d'un projet d'investissement

<p>ACTION: <i>Nature</i> (nationale/régionale); <i>Descriptif</i> du contenu (éventuelles sous-actions ou phases si mise en œuvre par étapes); <i>Durée</i> et <i>calendrier</i> de mise en œuvre.</p>	<p>Action régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les chefs d'entreprise à l'importance et la nécessité d'établir une stratégie - Former les chefs d'entreprise pour leur donner une méthodologie pour concevoir une stratégie - Sensibiliser les structures de conseil (banques, experts comptables, chambres consulaires...) - Inciter les chefs d'entreprise à se doter d'une stratégie en conditionnant l'octroi de l'aide publique, notamment dans le domaine de la transition écologique - Dès à présent et de façon permanente
<p>OBJECTIF: Quel <i>impact</i> recherché sur le secteur à court, moyen et long terme; <i>Cohérence</i> de l'action avec les enjeux du secteur; Justification du <i>niveau de priorité</i> de l'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépasser la simple gestion du CT pour les TPE et PME - Amener les chefs d'entreprise à s'interroger sur leurs objectifs (type de marché, de produits, des axes de développement en termes de spécialisation, de diversification, d'internationalisation, d'expansion sectorielle...), leurs moyens (humains, financiers, techniques...) et sur leur environnement après avoir fait un diagnostic de leur entreprise (atouts, faiblesses, contraintes, opportunités...) - Par de la stratégie, anticiper les évolutions et donner confiance aux investisseurs
<p>SYNERGIES: <i>Liens</i> avec des dispositifs existants ou avec d'autres propositions d'actions; <i>Interaction</i> avec d'autres ateliers thématiques; Possibilité <i>d'ouverture</i> de l'action à d'autres secteurs; Possibilité <i>d'expérimentation</i> dans la région (si action de niveau national).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le déficit de stratégie a été également souligné dans l'atelier Export ; les réponses appellent également la constitution de réseaux, évoquée dans l'atelier Stratégie collective - Oui, aux produits de l'amont non transformés. Valable pour tous les secteurs de l'économie.
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS: <i>Cible</i> envisagée (quantitativement et qualitativement – ex: 50 PME); <i>Acteurs</i> impliqués dans la mise en œuvre de l'action (sans forcément en être porteurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus particulièrement les TPE et PME (former quelques dizaines d'entreprises par an) - Tout organisme ou institution pouvant apporter/organiser du conseil : interprofession (AHNORIA), organismes consulaires, centres de formation, centres de gestion, établissements bancaires, experts comptables, DRAAF, Région, DIRECCTE...
<p>COÛT PREVISIONNEL: Liste et <i>montants indicatifs</i> des dépenses prévues; Pistes de <i>financements privés</i>; Modalités financières d'intervention <i>publique</i>.</p>	

Renforcer la lisibilité des dispositifs d'aide existants

<p>ACTION: <i>Nature</i> (nationale/régionale); <i>Descriptif</i> du contenu (éventuelles sous-actions ou phases si mise en œuvre par étapes); <i>Durée</i> et <i>calendrier</i> de mise en œuvre.</p>	<p><u>Action régionale</u> - Améliorer la lisibilité des dispositifs d'aides (UE, F et collectivités) - Mieux faire connaître le portail internet « HNEE » (Haute-Normandie Espace Entreprise) et le réseau des partenaires de la Région chargés d'informer, de conseiller chaque entreprise et l'interprofession sur les aides existantes et de les aiguiller ensuite vers des personnes ressources spécialisées en fonction de la nature du projet présenté et de la stratégie de l'entreprise - Mettre en place des réseaux pour promouvoir les dispositifs et le guichet unique - Désigner une structure d'accompagnement pour toute entreprise ayant un projet - De façon permanente et dès que possible</p>
<p>OBJECTIF: Quel <i>impact</i> recherché sur le secteur à court, moyen et long terme; <i>Cohérence</i> de l'action avec les enjeux du secteur; Justification du <i>niveau de priorité</i> de l'action.</p>	<p>- Aider les entreprises à se développer en captant des financements publics - Lever la critique sur le manque de lisibilité des dispositifs d'aides (complexité, multiplicité des interlocuteurs, des instances de validation de cas de multifinancement qui découragent certains entrepreneurs - Eviter que des TPE ou PME ne s'endettent inutilement pour autofinancer des investissements productifs ou renoncent à des projets par méconnaissance des aides possibles ou de freins administratifs</p>
<p>SYNERGIES: <i>Liens</i> avec des dispositifs existants ou avec d'autres propositions d'actions; <i>Interaction</i> avec d'autres ateliers thématiques; Possibilité <i>d'ouverture</i> de l'action à d'autres secteurs; Possibilité <i>d'expérimentation</i> dans la région (si action de niveau national).</p>	<p>Existence d'un portail internet de dépôt des dossiers de demande de subvention et d'un réseau de partenaires accompagnateurs animés par la Région</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS: <i>Cible</i> envisagée (quantitativement et qualitativement – ex: 50 PME); <i>Acteurs</i> impliqués dans la mise en œuvre de l'action (sans forcément en être porteurs).</p>	<p>- Prioritairement les TPE et PME qui n'ont pas la possibilité d'avoir un service ingénierie - Services de l'État (DRAAF, DIRECCTE, référent régional IAA), Région, BPI, commissaire au redressement productif, chambres consulaires, agences locales de développement économique</p>
<p>COÛT PREVISIONNEL: Liste et <i>montants indicatifs</i> des dépenses prévues; Pistes de <i>financements privés</i>; Modalités financières d'intervention <i>publique</i>.</p>	<div data-bbox="1696 1148 1901 1402" style="text-align: right;">  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT</p> <p>MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF</p> </div>

Adapter les aides publiques et le financement au cycle de vie de l'entreprise en intégrant les spécificités des IAA

<p>ACTION: <i>Nature</i> (nationale/régionale); <i>Descriptif</i> du contenu (éventuelles sous-actions ou phases si mise en œuvre par étapes); <i>Durée</i> et <i>calendrier</i> de mise en œuvre.</p>	<p><u>Action régionale et nationale</u> - Adapter les besoins de financement au cycle de vie de l'entreprise (création – développement – innovation – mutation – internationalisation – transmission) - Nécessité que l'action de la BPI intègre les spécificités des IAA (stabilité de l'activité, faible rentabilité, secteur atomisé) pour apporter, sans frilosité, des garanties (caution) et un appui financier - Inciter les chefs d'entreprise à ouvrir leur capital - Faciliter les transmissions en organisant des rencontres cédants/repreneurs en synergie avec les organismes qui s'en chargent déjà - Faire connaître le préfinancement du crédit impôt pour la compétitivité, l'emploi et la recherche - De façon permanente et dès que possible</p>
<p>OBJECTIF: Quel <i>impact</i> recherché sur le secteur à court, moyen et long terme; <i>Cohérence</i> de l'action avec les enjeux du secteur; Justification du <i>niveau de priorité</i> de l'action.</p>	<p>- Faciliter le financement des entreprises avec des conditions d'accès moins restrictives et plus en phase avec ses besoins - Favoriser la modernisation et le développement de l'outil industriel sans report dans le temps faute de financement adapté ou frileux - Mettre en œuvre le pacte national de compétitivité pour la croissance, l'emploi et la recherche - Eviter le vieillissement de l'appareil de production par des difficultés d'accès au financement</p>
<p>SYNERGIES: <i>Liens</i> avec des dispositifs existants ou avec d'autres propositions d'actions; <i>Interaction</i> avec d'autres ateliers thématiques; Possibilité <i>d'ouverture</i> de l'action à d'autres secteurs; Possibilité <i>d'expérimentation</i> dans la région (si action de niveau national).</p>	<p>- Rejoint les objectifs du pacte national de compétitivité pour la croissance, l'emploi et la recherche, BPI, Coface,</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS: <i>Cible</i> envisagée (quantitativement et qualitativement – ex: 50 PME); <i>Acteurs</i> impliqués dans la mise en œuvre de l'action (sans forcément en être porteurs).</p>	<p>- Pouvoirs publics, établissements bancaires, BPI - État (MAAF, MRP), Région, BPI, Coface, DRAAF, DIRECCTE, UBIFRANCE, les sociétés de capital d'investissement régionales</p>
<p>COÛT PREVISIONNEL: Liste et <i>montants indicatifs</i> des dépenses prévues; Pistes de <i>financements privés</i>; Modalités financières d'intervention <i>publique</i>.</p> <p>Proposition d'action n° 3.3</p>	<p>- BPI, Crédit d'impôt compétitivité emploi, aides publiques locales</p>



Fiche-action n° 3.4

Lever les contraintes pesant sur l'environnement des entreprises

<p>ACTION: <i>Nature</i> (nationale/régionale); <i>Descriptif</i> du contenu (éventuelles sous-actions ou phases si mise en œuvre par étapes); <i>Durée</i> et <i>calendrier</i> de mise en œuvre.</p>	<p><u>Action nationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Simplifier les procédures administratives (ICPE) et le montage de dossiers - Faciliter l'obtention de certificats sanitaires - Stabiliser la fiscalité : les règles changent trop souvent, manque de visibilité pour investir - Exonérer les IAA de l'écotaxe (prévue à partir du 01/07/2013) - Baisser le poids des charges qui pèsent sur les entreprises - Favoriser le recrutement en levant le seuil de 50 salariés à partir duquel un CE doit être constitué ou en décalant dans le temps sa mise en place (1 an) - De façon permanente et dès que possible
<p>OBJECTIF: Quel <i>impact</i> recherché sur le secteur à court, moyen et long terme; <i>Cohérence</i> de l'action avec les enjeux du secteur; Justification du <i>niveau de priorité</i> de l'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions (économiques et administratives) plus favorables pour le développement de l'activité - Donner de la visibilité aux chefs d'entreprises (qui fait quoi et où ?) - Maintenir de l'activité, de l'emploi
<p>SYNERGIES: <i>Liens</i> avec des dispositifs existants ou avec d'autres propositions d'actions; <i>Interaction</i> avec d'autres ateliers thématiques; Possibilité <i>d'ouverture</i> de l'action à d'autres secteurs; Possibilité <i>d'expérimentation</i> dans la région (si action de niveau national).</p>	
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS: <i>Cible</i> envisagée (quantitativement et qualitativement – ex: 50 PME); <i>Acteurs</i> impliqués dans la mise en œuvre de l'action (sans forcément en être porteurs).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - État : ministères de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, du redressement productif, de l'économie et des finances, de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
<p>COÛT PREVISIONNEL: Liste et <i>montants indicatifs</i> des dépenses prévues; Pistes de <i>financements privés</i>; Modalités financières d'intervention <i>publique</i>.</p>	<div style="text-align: right;">  <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT</p> <p>MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF</p> </div>

Fiche-action n° 3.5

Organiser une communication nationale sur l'image des IAA qui puisse être relayée en région

<p>ACTION: <i>Nature</i> (nationale/régionale); <i>Descriptif</i> du contenu (éventuelles sous-actions ou phases si mise en œuvre par étapes); <i>Durée et calendrier</i> de mise en œuvre.</p>	<p><u>Action nationale</u> - Améliorer l'image des IAA auprès du grand public pour susciter de l'intérêt, de l'attractivité pour les métiers du secteur, de la consommation de produits et de l'activité pour les entreprises - Montrer que les IAA représentent un poids important dans l'économie en termes d'emplois, de chiffres d'affaires, d'innovation, d'exportation, que ce secteur est source de richesse... - Communication ponctuelle dans le temps en fonction du message à faire passer, mais régulière.</p>
<p>OBJECTIF: Quel <i>impact</i> recherché sur le secteur à court, moyen et long terme; <i>Cohérence</i> de l'action avec les enjeux du secteur; Justification du <i>niveau de priorité</i> de l'action.</p>	<p>- Donner confiance aux investisseurs privés et publics - Redonner confiance aux consommateurs - Encourager les investissements</p>
<p>SYNERGIES: <i>Liens</i> avec des dispositifs existants ou avec d'autres propositions d'actions; <i>Interaction</i> avec d'autres ateliers thématiques; Possibilité <i>d'ouverture</i> de l'action à d'autres secteurs; Possibilité <i>d'expérimentation</i> dans la région (si action de niveau national).</p>	<p>- Rejoint l'action 4.1 de l'atelier « Emploi – Formation - Attractivité – Conditions de travail » portant également sur la communication (action transversale à tous les ateliers)</p>
<p>CIBLE ET PARTICIPANTS: <i>Cible</i> envisagée (quantitativement et qualitativement – ex: 50 PME); <i>Acteurs</i> impliqués dans la mise en œuvre de l'action (sans forcément en être porteurs).</p>	<p>- Prioritairement les TPE et PME qui n'ont pas la possibilité d'avoir un service ingénierie - Entreprises, ANIA, APCCI, APCA, ministères chargés de l'Agriculture et du Redressement productif, interprofession régionale (AHNORIA)</p>
<p>COUT PREVISIONNEL: Liste et <i>montants indicatifs</i> des dépenses prévues; Pistes de <i>financements privés</i>; Modalités financières d'intervention <i>publique</i>.</p>	 <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF</p>